

# CCAS - Rapport 2021 - 2022 - 2023

## L'activité du CCAS

### Le CCAS, c'est quoi ?

Le CCAS est un établissement public administratif communal et intercommunal qui anime l'action générale de prévention et de développement social de la commune, en liaison étroite avec les institutions et les services publics et privés. C'est une entité indépendante aux commissions municipales avec son propre budget.

Le **Conseil d'Administration** est composé de :

- 4 bénévoles messinois
- 4 élus du conseil municipal

Le Maire préside cette instance de plein droit.



## Les actions réalisées

2021-2022-2023

### Jeunes

Les aides :

- Aides au 1er départ : aucune demande
- Aides à la rentrée scolaire : 9

Les récompenses :

- Récompenses aux nouveaux diplômés : 26
- Récompenses du service au repas des aînés : 16  
- Participation du Club Ados (2021) -



### Aides financières

Présentiel :

- Suivis personnalisés
- Rencontres à domicile

Administratif :

- Gestion du budget
- Liaisons avec les partenaires extérieurs (assistante sociale, mutuelles, commissions...)
- Réunions d'informations diverses (CLCV, Habitat, Mutuac...)

### Aînés

Les événements :

- Repas des aînés : 238
- Pandémie (cartes cadeaux au lieu du repas, partenariats avec les commerces locaux) : 126
- Colis de Noël : 37
- Ateliers sécurité routière : 6

La gestion :

- Plan canicule
- Registre des personnes vulnérables
- Vaccination/Covid
- Portage des livres



### CCMM - CIAS

- Comité pilotage « accueil réfugiés »
- Comité pilotage « relais petite enfance »
- Rencontres CIAS/CCAS

## Les différents postes de dépenses

2021-2022

### Bons alimentaires

2021 : 2260 €  
2022 : 5014 €

### Fluides

2021 : 549,65 €  
2022 : 526,10 €

### Bilans santé

2022 : 440 €

### Obsèques

2021 : 600 €

### Cantine

2021 : 254,90 €  
2022 : 263,60 €

### Colis de Noël

2021 : 419,60 €  
2022 : 408 €

### Lions Club

2021 : 100 €

### Subventions

2021 : 4000 €  
2022 : 3950 €  
+ UKRAINE : 1500 €  
+ SOS Méditerranée : 100 €  
2023 : 3500 €

### PSC1

2022 : 175 €

### SELF-DÉFENSE

2022 : 220 €

### TÉLÉALARME

2021 : 784,50 €  
2022 : 1140 €

## Les manifestations communales

En partenariat avec le CCAS pour certaines

2021-2022-2023

- Voeux du Maire
- 8 mai et 11 novembre
- Conseil Communautaire
- Cartes de citoyenneté
- Récompenses nouveaux diplômés
- Repas des aînés
- Réunion CAUE
- Passation drapeau cessation A.M.C
- Accueil des nouveaux habitants

- Pot de départs enseignants école
- Saint Nicolas
- Inauguration halte vélo
- Course d'orientation
- Local jeune
- Nettoyage du lac
- Nettoyage de la forêt
- Maisons fleuries
- Inauguration du Club House des Milleries

### Représentations

- Inauguration City Stade à Pierreville
- Comité pilotage Petite Enfance
- Comité pilotage Accueil Ukrainiens

## Nouvelles actions

### Petite enfance

Matinées d'éveil à destination des assistants maternels, depuis janvier 2022 (1 vendredi matin toutes les 5 semaines)

Animations : Carnaval (jeudi 7 mars 2023)

et Halloween (mardi 17 octobre 2023), Salle Gargam

### Enfance

Classe de CM2 initiée aux gestes de secours, nov. 2022

### Sécurité

Un 2<sup>ème</sup> défibrillateur installé à la mairie, septembre 2023

### Prestation sociale

Réunion de présentation de la MUTUA\*, janvier 2023

Permanes à partir du mardi 31 janvier 2023

### Intergénérationnel/Formation

Atelier Self-défense, mars 2023

Atelier Sécurité routière Séniors, octobre 2023

